



L'ALOUETTE

Dossier
ECOLE p.22



Bulletin d'Informations Communales

Juin 2011

Tél : 02 99 08 78 69

Fax : 02 99 08 61 30

e mail : mairie.st-ganton@wanadoo.fr

N° 45

Sommaire

Mot du maire	p 3
Vie Municipale	p 4
Social - Santé	p 18
Environnement	p 20
Enfance et Jeunesse	p 22
Vie Paroissiale	p 25
Vie Associative	p 27
Dates à retenir	p 39

Mot du Maire



Dans ce premier semestre 2011, rien ne laisse apparaître que vos élus ont beaucoup travaillé, et pourtant, je puis vous affirmer, au contraire, qu'ils n'ont pas chômé car l'agenda des réunions a été bien rempli.

Comme vous le savez, le principal dossier est celui de l'école dont la première pierre devrait être posée en octobre prochain pour ouvrir, comme prévu, en septembre 2012.

En effet, le permis de construire est déposé et il ne semble pas retenir d'observations particulières de la part des services. Nous pouvons espérer qu'il soit accordé courant juillet.

Ce dossier Ecole est, à mon avis, un atout vital pour la survie de notre commune, d'autant plus dans cette période mouvementée des réformes territoriales que nous impose l'Etat.

En collaboration avec les commissions et les parents d'élèves, nous mettons tous nos efforts à donner un sens d'Avenir « Durable » à ce projet : ce sera un bâtiment de type BBC (Bâtiment Basse Consommation) et respectueux de l'environnement par le choix de certains matériaux, qu'il n'y ait pas de produit chimique volatil et qu'un air sain soit exigé pour la bonne santé de nos enfants.

De plus, certaines cloisons intérieures seront faites en brique de terre crue, la terre étant extraite du chantier et les briques fabriquées sur place par une équipe du chantier d'insertion.

En effet, suite à une collaboration de la Medefi (Maison de l'Emploi, du Développement, de la Formation et de l'Insertion du Pays de Redon Bretagne Sud), nous avons ajouté à ce projet un volet social qui permettra de former des gens d'entreprise à de nouveaux métiers d'avenir.

Quant au plan financier, plus de précisions seront données au cours du 2^{ème} semestre, mais nous pouvons compter, d'ores et déjà, sur la communauté de communes, la DETR – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – le pays de Redon, et la Région par l'Eco Faur : des accords de principe sont donnés.

L'appel d'offres va être déposé pour la 1^{ère} semaine de juillet.

Le 27 Août, le Comice Agricole sera organisé à Saint-Ganton. Là aussi, cette manifestation représente beaucoup de travail en amont pour les organisateurs, et nous nous devons de les soutenir.

Notre commerçante Gwénola souhaite changer d'activité, aussi, nous sommes dans une phase de recrutement pour une nouvelle gérante. Nous la remercions pour ses huit années passées à ce commerce et lui souhaitons bonne chance.

Pour l'entretien de notre mairie et de notre salle polyvalente, y compris le suivi des locations, Madame Jaëlle Baudu remplace Madame Guillou Isabelle que nous remercions également.

Bien sûr, je n'oublie pas l'animation des associations plus particulièrement les organisateurs, via l'association RACINES, pour l'après-midi retrouvailles des anciens élèves de Saint-Ganton à l'époque de l'Abbé Bodin. Je félicite également nos joueurs de Foot qui terminent 1^{er} de leur groupe.

**Je vous souhaite un bel Été et de
Bonnes vacances.**

**Votre Maire,
Bernard GEFFLOT.**

Vie Municipale



Etat Civil

Naissances

A Rennes :

Le 9 octobre 2010

Azil'is, Charline, Sabrina TEMPLÉ

Domiciliée « La Belle Alouette »

A Rennes :

le 6 décembre 2010

Léo, Robert DJACKOVIC DEBUGLE

Domiciliée « Gominé »

A Saint-Grégoire:

Le 11 avril 2011

Chloë, Claire, Elodie FLASQUIN

Domiciliée « La Manchonnais »

A Rennes :

Le 22 avril 2011

Axel, Rémy, Nadine DEBRAY

Domicilié « La Manconnais »

Mariages

le 12 avril 2011 :

Miche LEROUX et Annick LEROUX

Domiciliés à Langon

Décès

Le 22 février 2011 :

Robert MASSIOT

81 ans, domiciliée « Les Forges »

Le 29 avril 2011

André COTTAIS

65 ans, domicilié à Glénac

Permanences

L'Assistante Sociale

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3ème mardi de chaque mois **sur rendez-vous**.

Conseiller Général

Une permanence du Conseiller Général, Mr Franck PICHOT, se tiendra en mairie le samedi 10 septembre 2011 de 10 h à 12 h. Pour tout contact, veuillez noter l'adresse mail de Mr Pichot : franck.pichot@cg35.fr.

Député

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, **sur rendez-vous**.

Déclarations préalables accordées

<i>Demandeur</i>	<i>Lieu du chantier</i>	<i>Nature</i>	<i>Accord du</i>
Mr KERBOURIU Jonathan Mlle COTTAIS Ludivine	La Touraudais	Changement ouvertures	30/12/10
Mr GUERIN Bernard	La Belle Alouette	Division de terrain	24/02/11
Mr LOUET Philippe	La Roche	Clôture	12/04/11
Mr REILLE Gaël	La Roche	Division de terrain	10/05/11

Informations pratiques

Concours communal et cantonal des maisons fleuries

Compte tenu de l'arrêté sécheresse en date du 25 mai 2011, la commune de Saint-Ganton, organisatrice du concours cantonal 2011, a décidé de l'annuler.

Le concours communal a de ce fait également été annulé.

Vous aurez constaté effectivement le temps de Juin bienfaisant pour toutes les cultures et tous les jardins. L'arrêté sécheresse étant maintenu, nous avons continué dans ce sens.

Merci aux participants pour leur compréhension et à l'année prochaine

Ordures ménagères - Sacs Jaunes

Les sacs jaunes, fournis gratuitement par le SMICTOM, doivent être utilisés **UNIQUEMENT** dans le cadre du tri sélectif.

Merci d'y penser lorsque vous les utilisez.

Le déficit hydrique de cet hiver se poursuit. Depuis le début du mois d'avril, il est tombé environ 25% des pluies correspondantes aux normales saisonnières. En conséquence, les sols sont très secs pour la saison (indice de sécheresse entre 20 et 30%). Les conditions météorologiques de ce début d'année 2011 sont similaires à celles observées en 1976. Les prévisions saisonnières annoncent des températures supérieures à la normale pour cet été.

Au regard des différents paramètres observés (météorologie, état des réserves d'eau, des cours d'eau, des cultures et des forêts), la situation du département est préoccupante. Les secteurs côtiers et l'Est de l'Ille et Vilaine sont les plus touchés et nécessitent des modalités de gestion des barrages adaptées. En conséquence, le département est déclaré en état d'alerte sécheresse par l'arrêté préfectoral du 25 mai 2011. Ceci implique des mesures de restriction des usages de l'eau.

Agriculture

La première récolte d'herbe a été réalisée normalement mais l'absence de pluie compromet la seconde. Sans eau dans les semaines à venir, les rendements en céréales seront bas et la pousse du maïs compromise. Une pénurie de fourrage est à craindre. Des opérations de rapatriement de paille des départements voisins sont envisagées.

Forêts

Les conditions météorologiques ont aggravé la sensibilité des forêts, bois et landes aux incendies. Le respect de l'arrêté préfectoral « défense des forêts contre l'incendie » du 12 mai 2003 est impératif. Il est notamment interdit d'allumer un feu, quelque soit sa forme, à moins de 200m des forêts et landes. Il est aussi interdit de fumer sur les routes traversant ces lieux.

Il est formellement interdit d'allumer des feux du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

Economies d'eau : Les bons réflexes

Lutter contre les fuites :

Les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer :

- un robinet qui fuit = plusieurs m3 ou des dizaines de m3 par an
- une chasse d'eau qui fuit = plusieurs dizaines de m3 par an, voire plus d'une centaine

Pour lutter contre les fuites, il faut surveiller sa consommation d'eau au compteur.

Consommer moins :

- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut économiser plusieurs litres d'eau)
- préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche
- installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (robinets, douchettes, chasses d'eau à économiseurs)
- l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes
- *Mieux arroser son jardin* : un peu de savoir-faire permet d'arroser son jardin avec moins d'eau



Quelques trucs à retenir

- un binage = deux arrosages
 - le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
 - utiliser un arrosoir au lieu d'un tuyau d'arrosage
 - arroser tard le soir, l'évaporation sera réduite (*)
 - utiliser des techniques économes : goutte-à-goutte, systèmes d'arrosage programmés...
 - régler correctement les appareils d'arrosage automatique afin de n'arroser que les surfaces le nécessitant
 - recueillir l'eau de pluie
 - faire deux ou trois arrosages copieux par semaine et non de petits arrosages quotidiens;
 - le développement des racines se fera en profondeur et résistera mieux à la sécheresse
 - tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents
 - ne pas arroser les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies (*)
- (*) Mesures pouvant être rendues obligatoires
par arrêté préfectoral

Réunions du Conseil Municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 Décembre 2010 à 20 heures

L'an deux mil dix, le vingt-et-un décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 14 Décembre 2010

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Secrétaire : Mr Gilles BELLEIL

Ordre du Jour

- 1- Modalités de paiement de l'agent recenseur,***
- 2- Convention des sentiers pédestres,***
- 3- Désignation de représentants titulaire et suppléant pour l'association Bruded,***
- 4- Amendes de Police,***
- 5- Délibération pour relevé topographique sur terrain "La Roche",***
- 6- Délibération pour règlement architecte sur pré-projet,***
- 7- Discussion sur cahier des charges du Lotissement,***
- 8- Questions diverses.***

1 - Rémunération de l'agent recenseur - Attribution d'indemnités kilométriques

La rémunération de l'agent recenseur sera la suivante :

* bulletin individuel	1,22 €
* feuille de logement	0,72 €
* dossier adresse collective	0,70 €
* séance de formation	25,00 €

Il percevra également des indemnités kilométriques fixées à cet effet par l'arrêté du 26 Août 2008 fixant les taux des indemnités kilométriques.

2 - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée –P.D.I.P.R.-

Convention d'entretien

Une nouvelle convention reprenant les termes de l'ancienne convention est établie entre la mairie et le Conseil Général, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

3 - Bilan d'entretien des sentiers pédestres

Le conseil municipal approuve le bilan d'entretien des sentiers de promenade et de randonnée 2010 inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

4 - Ecole Publique - Adhésion à l'association BRUDED

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association BRUDED – Bretagne Rurale et DEveloppement Durable- sise à Langouët 35630 pour la somme annuelle de 0,25 € par habitant, à savoir 102 € au total, et de désigner Mr Gilles Belleil, représentant titulaire, et Mr BOUREL René, représentant suppléant,

5 - Relevé Topographique dans le cadre du projet d'école

Le conseil municipal décide de donner suite au devis de l'entreprise Eguimos de Bain de Bretagne

Réunions du Conseil Municipal (suite)

35470 pour un montant HT de 1 317,00 €, à savoir 1 575,13 € TTC (mille trois cent dix-sept euros treize centimes).

6 – Règlement de l'architecte sur pré-projet

Étant donné que nous n'avons pas de chiffre à proposer, ce sujet sera étudié ultérieurement.

7 – Cahier des charges pour le Lotissement

Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer l'appel d'offres.

8 - Questions Diverses

î Amendes de Police

Chaque année, la préfecture demande à la commune si des petits travaux de voirie (busage, aménagement piétonnier ...) sont prévus afin qu'elle puisse prévoir une subvention qui émane des amendes de police. Il n'est pas prévu de travaux pour l'année 2011.

î Vœux 2011

L'organisation des vœux du maire du vendredi 7 janvier 2011 à 19 h 30 est précisée.

De plus, une galette des rois est prévue au mois de janvier, pour les parents d'élèves de St-Ganton et St-Just.

î Informations sur l'école

Mr le Maire relate l'entretien qu'il a eu avec l'Inspecteur d'Académie, accompagné de Mr A.F. Lesacher, Conseiller Général, le 20 décembre dernier, et donne lecture du planning prévu.

î Elections Cantonales 2011

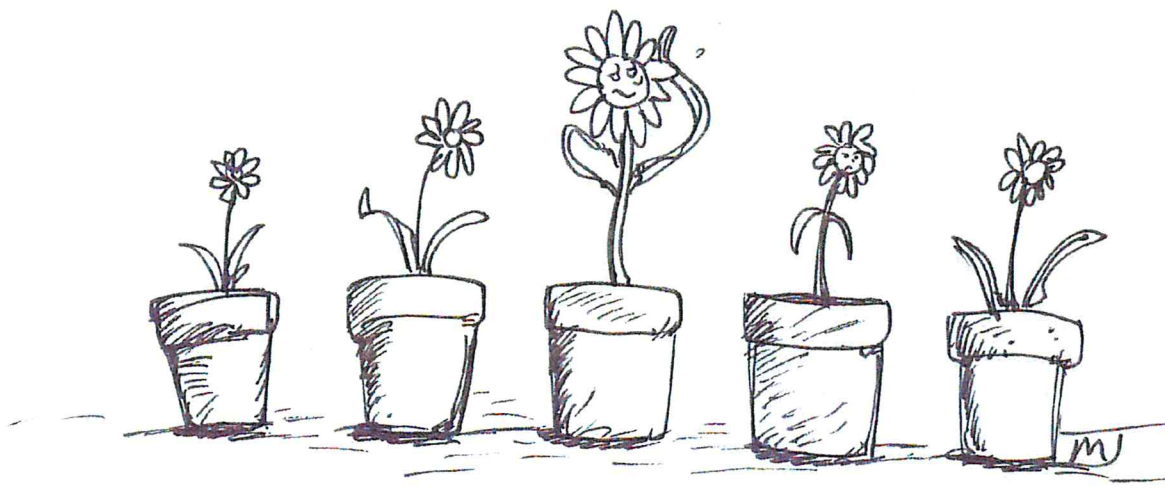
Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011 de 8 h à 18 h.

î Soirée Film

Une soirée film sur les inaugurations de l'église et du sentier d'interprétation de « La Roche » est prévue le vendredi 11 février à 20 h 30 à la salle polyvalente, organisée par la commission « Animation ».

î Troc Végétal 2011

Un Troc Végétal aura lieu le dimanche 17 avril 2011, organisé par la commission « Environnement ».



Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 1^{er} Février 2011 à 20 heures

L'an deux mil onze, le premier février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 25 janvier 2011

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Secrétaire : Mme Jacqueline BOULAIS

Ordre du Jour

- 1- Vente de la ruine à Gominé,**
- 2- Modification de route au village de "Beaucel",**
- 3- Avis sur le refus de transfert de l'unité de soins de "La Pierre Blanche" à Bourg des Comptes,**
- 4- Autorisation pour assister à l'audience publique du 10 février 2011,**
- 5- Choix de l'architecte pour l'école publique,**
- 6 - Questions diverses.**

1 – Vente de la ruine à Gominé

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'affaire de bien vacant sans maître, sise à Gominé, qui consiste à incorporer un bien dans le domaine communal afin que Messieurs Debray Michel et Guérif Serge puissent acheter ce bien à la commune.

Pour ce faire, maintenant que le bien est propriété de la commune, il convient de fixer le prix de vente, étant donné que la commune a réceptionné le nouveau document d'arpentage.

Après délibération, le Conseil Municipal, suivant le nouveau document d'arpentage, décide, à l'unanimité, de fixer le tarif suivant :

Vente de la parcelle nouvellement cadastrée ZL n°284 pour une surface de 110 m² à Monsieur Debray Michel sis à Montpellier pour la somme de 1 € le mètre carré, à savoir 110 euros en totalité, les frais de notaire étant à la charge de Mr Debray,

Vente de la parcelle nouvellement cadastrée ZL n°285 pour une surface de 75 mètres carré à Monsieur Guérif Serge, domicilié Saint-Ganton, pour la somme de 1 € le mètre carré, à savoir 75 euros en totalité, les frais de notaire étant à la charge de Mr Guérif,

D'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.

2 - Transfert de l'unité de soins de « La Pierre Blanche »

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Mr le Maire de Bourg des Comptes, commune où est implantée l'unité de soins de suite et de réadaptation de « La Pierre Blanche », l'informant du transfert prévu de celle-ci vers la commune de Chantepie.

Il demande au conseil de se positionner sur ce transfert, et une discussion s'instaure.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

de soutenir Mr le Maire de Bourg des Comptes pour le maintien de l'unité de soins de suite et de réadaptation de « La Pierre Blanche » sur son territoire,

de faire parvenir à Madame la Présidente de l'UGECAM (gestionnaire de l'établissement) Bretagne Pays de Loire et à Monsieur le Directeur général de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Bretagne un courrier à chacun pour exprimer son désaccord concernant le transfert.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

3 - Affaire Fenice/Commune

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Tribunal Administratif l'informant que l'affaire en question est inscrite au rôle de l'audience publique du 10 février 2011. Il demande l'autorisation des élus pour assister à cette audience et présenter des observations orales.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à assister à cette audience et présenter des observations orales.

4 - Choix de l'architecte pour la construction de l'école publique primaire

Monsieur le Maire expose le compte rendu de la réunion de la commission "Appel d'Offres" pour ce qui est du choix de l'architecte pour la construction de l'école primaire publique. Il demande l'avis à l'assemblée.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le choix de la commission « Appel d'offres », à savoir retenir la candidature de LOUVEL & ASSOCIES –15 boulevard Denis Papin- 35500 VITRE, pour un pourcentage de rémunération de 7.5 % , et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.

5 - Facture du pré-projet de l'école

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour faire avancer le projet de l'école et surtout obtenir l'accord de l'Inspecteur d'Académie en lui présentant le planning du dossier, la collaboration avec un architecte était indispensable pour travailler sur un **pré-projet** de la construction de l'école publique. Cet architecte n'ayant pas été retenu pour le **projet** de construction de l'école, il convient de le rémunérer pour le travail effectué.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de régler la facture de LEGARZIC Architectes sis à Rennes pour un montant TTC de 1 196 € et de comptabiliser cette facture à l'opération 092 « Ecole publique » article 21318 « Autres bâtiments publics ».

6 - Extincteurs de l'Eglise

Monsieur le Maire informe les élus qu'avec la rénovation de l'église, de nouveaux extincteurs doivent être mis en place pour respecter les normes « incendie ». Pour ce faire, il propose deux devis d'entreprises différentes.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de retenir l'entreprise SICLI Agence de Rennes sise à CESSON SÉVIGNÉ 35515 pour un montant de 377,40 € HT, à savoir 451,37 € TTC,
- de régler cette somme à l'article 2315 « Installation, matériel et outillage technique » de l'opération 022 « Eglise »,
- d'autoriser Mr le Maire à signer tout document administratif et comptable concernant ce dossier.

7 – Modification de route au Village de Beaucel

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que des propriétaires lui demandent un échange de terrain entre la mairie, Mr Méhat, Mr Porcher et Indivision Tiger au lieu-dit « Beaucel ».

La commune émet un avis favorable sur les échanges en eux-mêmes à la condition que les acquéreurs prennent à leur charge les modalités d'acquisition, à savoir un acte notarié ou un acte administratif.

8 – Questions Diverses

î Planning des élections cantonales

Les permanences de chaque élu et la composition des bureaux sont déterminées pour les dimanche 20 et 27 mars.

î Arrivée de la sculpture « Le Hibou » à Beaucel

Mr René Bourel, président de la commission « Animation » informe l'assemblée présente que la venue de la sculpture de la chouette qui avait été commencée lors de la Fête de la Vallée de Beaucel 2010 est prévue le 13 septembre 2011.

î Comice Agricole

Les élus sont informés que les associations communales seront sollicitées pour aider au comice agricole.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 mars 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 24 mars 2011

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Excusée : Mme Jacqueline BOULAIS donne pouvoir à Mlle BOULAIS Patricia

Secrétaire : Mme Fabienne COTTAIS

Ordre du Jour

- 1- Dossier DETR : demandes de subventions pour l'Ecole,***
- 2- Délibération sur le périmètre de Pipriac Communauté,***
- 3- Préparation du budget primitif 2011,***
- 4 - Questions diverses.***

1- Ecole élémentaire publique

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal tout le travail effectué depuis plus de neuf mois par les commissions Bâtiment et Ecole, avec les associations de parents d'élèves.

Suite aux trois présentations d'APS –Avant Projet Sommaire- élaborées par l'architecte, le projet d'APD –Avant Projet Détaillé- étant maintenant effectué, il est proposé de le valider par l'assemblée présente.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1°) Adopte le projet de construction d'une école élémentaire publique
- 2°) Adopte le plan de financement ci-joint,
- 3°) Valide l'Avant Projet Détaillé – APD- concernant la construction de l'école
- 4°) Sollicite une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR,
- 5°) Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

2- Restaurant Scolaire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal tout le travail effectué depuis plus de neuf mois par les commissions Bâtiment et Ecole, les associations de parents d'élèves et le restaurateur local, gérant du café-restaurant dont les murs et le fonds de commerce appartiennent à la commune.

Suite aux trois présentations d'APS –Avant Projet Sommaire- élaborées par l'architecte, le projet d'APD –Avant Projet Détaillé- étant maintenant effectué, il est proposé de le valider par l'assemblée présente.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1°) Adopte le projet de construction d'un restaurant scolaire,
- 2°) Adopte le plan de financement ci-joint,
- 3°) Valide l'APD concernant la construction de l'opération en question,
- 4°) Sollicite une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR,
- 5°) Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

3- Equipement de sécurité - Aménagement extérieur

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal tout le travail effectué depuis plus de neuf mois par les commissions Bâtiment et Ecole, avec les associations de parents d'élèves.

Suite aux trois présentations d'APS –Avant Projet Sommaire- élaborées par l'architecte, le projet d'APD –Avant Projet Détaillé- étant maintenant effectué, il est proposé de le valider par l'assemblée présente.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1°) Adopte le projet d'aménagement extérieur qui contribue à l'équipement de sécurité,
- 2°) Adopte le plan de financement ci-joint,
- 3°) Valide l'Avant Projet Détaillé – APD- concernant l'aménagement extérieur,
- 4°) Sollicite une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR,
- 5°) Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

4 - Position du Conseil Municipal en vue de l'établissement du schéma départemental de coopération intercommunale

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 prévoit notamment, pour une meilleure cohérence des périmètres et dans un souci de simplification, d'efficacité et de meilleure solidarité, une rationalisation de la carte intercommunale.

Pour cela, durant l'année 2011, un schéma départemental de la coopération intercommunale va être élaboré par le Préfet en lien avec la commission départementale de la coopération intercommunale. La mise en œuvre du schéma aura lieu en 2012 et 2013.

Afin d'être acteur dans ce domaine et d'affirmer les orientations choisies pour le territoire, en cohérence avec la réforme des collectivités, ainsi que le SCOT du Pays de Redon et Vilaine mais aussi en considérant les liens réels qui unissent les communes de Messac et Guipry, le Conseil communautaire a délibéré le 24 février 2011 à l'unanimité pour :

AFFIRMER qu'il veut un maintien de l'unité des neuf communes de Pipriac Communauté

SOUHAITER accueillir la commune de Messac au sein de Pipriac Communauté si elle le désire

Dans le but de manifester la cohérence des choix au niveau de la Communauté de Communes, chaque commune est invitée à se prononcer sur sa position concernant le périmètre de Pipriac Communauté.

Monsieur le Maire de Saint-Ganton invite donc le Conseil Municipal à se prononcer sur ses vœux concernant l'appartenance de la Commune à Pipriac Communauté et une évolution éventuelle de celle-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

décide d'affirmer sa volonté que la commune reste membre de Pipriac Communauté ;

Veut que les 9 communes de Pipriac Communauté restent unies dans une même Communauté de Communes ;

Se prononce favorablement à l'extension du périmètre de Pipriac Communauté à la commune de Messac, si elle le désire.

5 - Contrat Nature

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le Contrat Nature établi en 2005 avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnementales) sis à Saint-Just, et qu'il reste la dernière année à régler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, comme convenu lors de la signature de ce Contrat Nature, de procéder au règlement de 3 634 € (trois mille six cent trente-quatre).

6- Achat terrain

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit faire l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section ZI n° 237 pour y construire le complexe scolaire public, appartenant à Mme DE DAMPIERRE sise à Neuilly-Sur-Seine en tant qu'usufruitière et Mme PANHARD Yolande sise à Paris, en tant que nu-propiétaire.

La négociation se fait avec Mr REILLE Gaël agissant en tant que mandataire des personnes pré-citées.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à :

Acheter, via Maître Caroff sis à Redon, une partie du terrain cadastré section ZI n°237 correspondant

Réunions du Conseil Municipal (suite)

à une surface d'environ 5 300 m², situé au lieu-dit « Sur la Cohue », appartenant à Mme De Dampierre, usufruitière, et Mme Panhard Yolande, nu-propiétaire, au prix de 1,84 € le mètre carré tout compris, à savoir l'indemnité au fermier incluse.

à signer toutes pièces administratives et comptables afférant à cet achat.

Cette dépense est prévue au Budget Primitif 2011 à l'article 2111-092 "Terrains Nus".

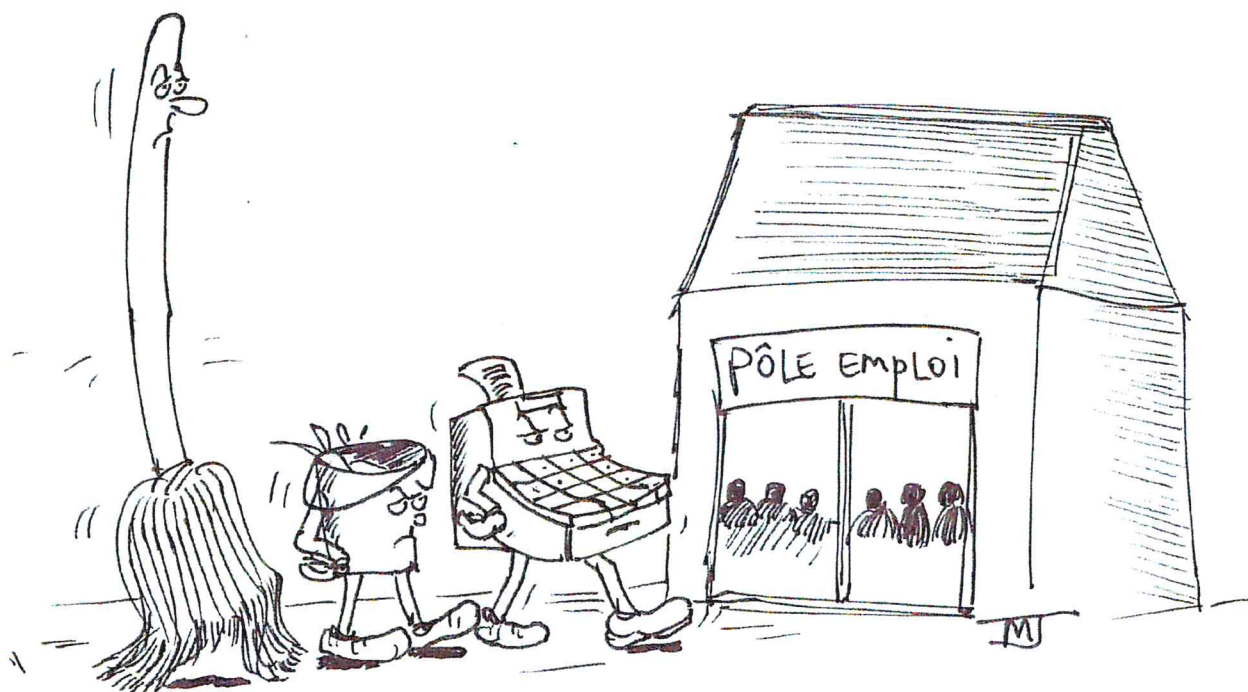
7 – Questions Diverses

î Départ de l'employée de nettoyage

Le conseil municipal est informé du départ de Mme Guillou Isabelle, employée de nettoyage de la mairie et de la salle polyvalente, à compter du 18 avril 2011.

î Départ de la gérante du commerce « Epi Service »

Le conseil municipal est informé du départ de Mme Roger Gwénola, gérante du commerce multi-services.



Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 Avril 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le onze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 5 Avril 2011

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Excusée : Mme Jacqueline BOULAIS donne pouvoir à Mlle BOULAIS Patricia

Secrétaire : Mr Michel DUCLOYER

Ordre du Jour

- 1- **Présentation et Vote du Compte Administratif 2010 et du Compte de Gestion correspondant,**
- 2- **Fixation des taux des trois taxes de contributions directes,**
- 3 - **Affectation du résultat,**
- 4- **Présentation et Vote du Budget Primitif 2011,**
- 5- **Vote des subventions,**
- 6 - **Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier concernant la 2x2 Rennes-Redon,**
- 7- **Questions diverses.**

1 – Présentation et vote du Compte Administratif 2009 et du Compte de Gestion correspondant

Mr Vrignon, Receveur Municipal, donne lecture du Compte Administratif 2010 de la commune, qui se présente ainsi :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	178 168,58 €
Recettes	269 790,87 €
Excédent de fonctionnement	91 622,29 €

Section d'Investissement	
Dépenses	343 449,46 €
Recettes	510 588,17 €
Excédent d'investissement	167 138,71 €

Excédent global de clôture	258 761,00 €
----------------------------	--------------

Mr GEFFLOT, Maire, sort de séance lors du vote du CA.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif 2010 de la commune ainsi présenté ainsi que le Compte de Gestion correspondant.

2 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget général de la commune

Mr le Maire invite le conseil municipal à décider de l'affectation du résultat 2010.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation 2010 s'élevant à 91 622,29 € de la manière suivante :

Réunions du Conseil Municipal (suite)

52 261,00 € compte 110 en financement des charges d'exploitation.
39 361,29 € compte 1068 en financement des charges d'investissement.

3 – Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales en 2010

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2011 les taux d'imposition suivants :

	ANNEE 2009 (pour mémoire)	ANNEE 2010 (pour mémoire)	ANNEE 2011
* Taxe d'habitation	12,22 %	12,22 %	12,22 %
* Foncier bâti	8,61 %	8,61 %	8,61 %
* Foncier non bâti	26,25 %	26,25 %	26,25 %

4 – Présentation et vote du Budget Primitif 2011

Mr Vrignon, Receveur Municipal, procède à la présentation du Budget Primitif 2011, qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 268 443,00 €

Section d'investissement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 1 396 620,00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2011 ainsi énoncé au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'Investissement.

5 - Subventions

Après délibération, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Amicale Saint-Gantonaise	129.00 €
· APAR Associations	129.00 €
· Comité des fêtes	129.00 €
· Danse Détente	129.00 €
· DU MAN	129.00 €
· Gymnastique	129.00 €
R.A.C.I.N.E.S.	129.00 €
Tennis	129.00 €
· Société de chasse	92.00 €
Anciens combattants AFN	106.00 €
Association Omnisport	440.00 €

TAXI pour écoles de Pipriac	2 103.42 €
· COLLEGE St- Joseph PIPRIAC (3 séjours x 48.30€)	144.90 €
· LYCÉE TECH. LA NOE ST YVES subv.annuelle 1 élève	42.00 €
· CFA BTP 35 subv.annuelle 1 élève	42.00 €
· CFA FORMATION Loire-Atlantique subv.annuelle 1 élève	42.00 €
· Académie de Nantes subv. Annuelle 1 élève	42.00 €
· MAISON FAMILIALE DE BOEUVRES subv.annuelle 1 élève	42.00 €
· Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (1.26/habitant)	432.48 €
· Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (Cyclomoteurs : 0.10/habitant)	41.81 €
· Chant'Amitié	63.00 €
· Comité d'Action pour l'hôpital de Redon (0,10 €/habitant)	41.81 €

6 – Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier Saint-Just, Pipriac et Saint-Ganton – Mise à 2 x 2 voies de l'axe Rennes-Redon-

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des services de la Direction Départementale des Territoires et

Réunions du Conseil Municipal (suite)

de la Mer –DDTM- l'informant que dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier qui se déroule sur la commune, une association foncière vient d'être constituée.

Aussi, le conseil municipal doit désigner un propriétaire.

Après délibération, les élus décident de proposer Monsieur Jinvresse Mickaël 35550 St-Ganton.

7 – Questions diverses

p Salon des Collectivités Territoriales

Mr le Maire informe les élus que la deuxième édition du salon des Collectivités Territoriales a lieu les 12 et 13 avril 2011.

p Inscription CPIE

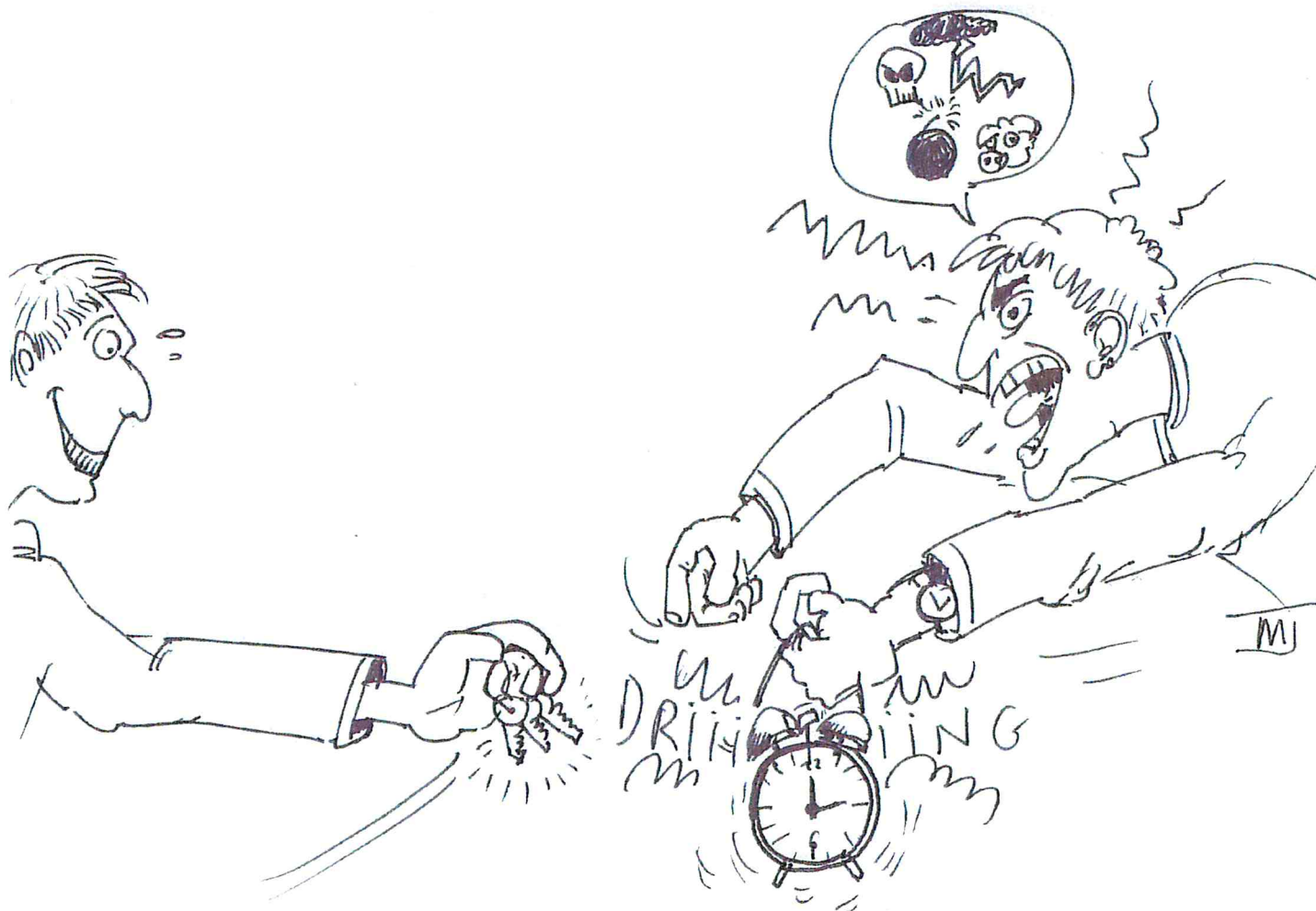
Il est proposé à quiconque est intéressé de pouvoir s'inscrire au CPIE de Saint-Just.

p Dossiers D.E.T.R.

Les dossiers de demandes de subventions ont été remis en Sous-Préfecture le 31 mars 2011.

p Location de la salle polyvalente

Il semble que la location de la salle polyvalente pose quelques problèmes quant à la demi-journée pour la remise des clés. Une discussion s'instaure et il est demandé aux commissions Bâtiments et Environnement d'étudier le dossier pour en débattre à une prochaine réunion de conseil.





L'Adapei met en place un service d'Action familiale pour répondre à vos questions sur le handicap mental

Réparti sur les territoires du département (Redon – Rennes Bain de Bretagne – Saint Malo, Vitré), le service Action familiale de l'Adapei permet aux familles concernées par le handicap mental de s'informer, d'être soutenues, guidées et orientées dans leurs démarches.

Des personnes à votre écoute...

Auprès de ces personnes, les familles peuvent : échanger sur leurs problèmes et interrogations être orientées en fonction des besoins vers des structures telles que la MDPH.

Quatre chargés de mission Action familiale

Ils ont pour mission de créer un réseau d'aide et d'écoute au niveau local.

Pourquoi ?

Afin d'orienter les personnes isolées vers des associations locales possédant des réponses adaptées à leurs besoins, et de recenser les personnes ne disposant pas d'établissement, afin de chercher ensemble des solutions temporaires ou alternatives.

Le chargé de mission action familiale de l'Adapei, vous propose :

Un premier accueil familial de proximité en lien avec les associations locales ayant pour objectif d'améliorer la vie quotidienne :

- Faciliter l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture et à la santé.
- Informer sur l'accès aux droits des personnes et de leurs familles en relation avec les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Faciliter les moments de répit pour les familles.
- La possibilité de création de groupes de parole ou de rencontres avec les familles et les nouveaux parents.
- Une recherche approfondie de toutes les possibilités au-delà des établissements et services
- Un recensement des réponses existantes aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap du territoire.
- Un recueil des attentes des familles

Ils recherchent avec vous les réponses adaptées à vos demandes et vous dirigent vers les bons interlocuteurs : MDPH, CAF, établissements, etc.



Territoire de Redon Harmonie Jamin

Chargée de mission Action Familiale

6 rue du tribunal
BP 20131 - 35606 Redon cedex
Tél. : 06 18 83 17 42
h.jamin@adapei35.asso.fr

Une permanence à la MDPH

Une permanence est assurée par des bénévoles de l'Adapei dans les locaux de la MDPH (3ème étage).

Ces personnes, représentantes de l'Association à la CDAPH, assurent un service d'écoute **tous les deuxième mardis du mois de 10h00 – 12h00.**

Ces parents bénévoles sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant votre enfant ou adulte handicapé.

Ils peuvent vous renseigner sur les différentes démarches à effectuer, sur les questions que vous pouvez vous poser concernant la prise en charge, l'orientation et l'épanouissement de votre enfant et le fonctionnement des établissements médico-sociaux. Ils vous aideront pour vous orienter vers les différentes structures et partenaires (autres associations, MDPH, CAF...) et s'efforceront de vous apporter un soutien et une écoute attentive.

Coordonnées des représentants CDAPH :

Mme Barbé : 02 30 83 58 81
francoise.barbe35@orange.fr

M. Gendrot : 02 99 83 24 03
marie.pierre.gendrot@wanadoo.fr

M. Kissin : 02 99 50 78 50
gjkissin@club-internet.fr

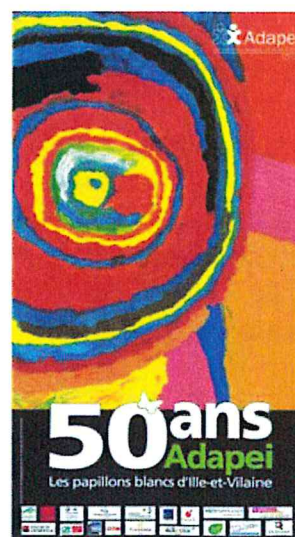
M. Laurent : 02 99 68 94 54
claudelaurent.35@orange.fr

Présentation de l'Association

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille et Vilaine - intervient sur le département qui regroupe 353 communes. Elle a créé à ce jour 30 établissements et différents services qui accompagnent et accueillent plus de 2000 personnes en situation de handicap mental. Elle emploie 950 salariés et développe une action importante à partir de son réseau de bénévoles.

Objectifs de l'Association :

- Écouter et aider
- Promouvoir des réponses adaptées aux besoins des personnes
- Mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les droits des personnes handicapées
- Aller vers les personnes isolées ou sans solutions.
- Accueillir les personnes handicapées et leurs familles



Environnement



2011 : année internationale des forêts

Hormis dans les zones arctiques, les forêts sont présentes sur l'ensemble des terres émergées (et quelques franges d'eaux littorales) de notre planète. Bien sûr, la nature du boisement varie selon le climat, la latitude, l'exposition, l'altitude et la nature des sols.

En France, située en zone tempérée, les forêts sont dites caducifoliées; elles couvrent 25% des surfaces soit environ 13 500 000 ha avec 66% de feuillus.

Sur notre commune de 1408 ha, les bois massifs recouvrent 227 ha. Nous connaissons tous les bois de Beaucel, La Boissière, La Thébaudais, La Houle; mais il faut ajouter la forêt dite linéaire, à savoir haies et talus plantés, sachant que un kilomètre de linéaire équivaut à un hectare de forêt.

Nous sommes tous, nous les humains, sur une branche nommée Terre et pouvons vivre grâce à l'écosystème dans lequel nous sommes plongés. Les forêts contribuent à l'équilibre de cet ensemble et leur rôle est complexe. En simplifiant, on peut parler de :

1- Rôle écologique :

Les zones boisées assurent abri et nourriture à la faune (et à l'homme dans les temps plus lointains). Elles influent sur le climat mondial et local et en atténuent les excès. Elles épurent les sols, l'eau et l'air (pompes à CO₂ bienvenues en notre ère).

2 - Rôle économique :

Les arbres « sauvages » nous donnent des fruits comestibles (fruits secs en nos régions), des sèves et autres aides à la santé. Les forêts sont des lieux de repos et de loisirs pour une majorité d'hommes ayant une vie trépidante. Elles sont surtout la source essentielle du bois aux usages innombrables. Le choix des essences que la nature nous offre en permanence est immense : dimensions, densité, veinage, couleurs, résistance aux agressions forment une vaste gamme.

En bois d'œuvre, les artisans (charpentiers, menuisiers, ébénistes, sculpteurs, tourneurs mais aussi paysagistes) utilisent, chacun dans leur domaine, les propriétés de chaque essence de bois.

En bois de chauffage, l'utilisation remonte à la nuit des temps. Délaissé pendant plusieurs décennies dans nos régions, on retrouve grâce à des techniques nouvelles son intérêt sous des formes plus variées : bûches, bois déchiqueté, granulés.

Le renouveau de la filière bois est lié aux utilisations pour le chauffage et le paillage (BRF). Les haies et taillis se trouvent valorisés et ont une production perpétuelle si nous savons adapter notre consommation au rythme de la régénération naturelle.

Le bois, source d'énergie renouvelable, a donc un bel avenir possible dans nos régions. Mais il faut en assurer la pérennité en œuvrant pour sa survie et en raisonnant notre consommation. L'eau, le feu, le vent, les animaux, les maladies peuvent causer des ravages spectaculaires

dans les forêts. Mais la nature est robuste et résistera dans un laps de temps qui n'est pas à notre échelle. Par contre les dégâts causés par l'homme peuvent être plus persistants et fatals à des espèces : déboisements monstrueux (villes, moyens de communications, agriculture, guerres, etc...)empoisonnements (pollution de l'air, pesticides, salinisation).

Bien sûr, nous voyons les grands désastres causés par l'homme dans les autres continents et nous nous sentons petits et impuissants. Mais, comme « les petits ruisseaux font les grandes rivières », les petites protections peuvent faire les grandes survies. Nos arbres locaux survivront (et nous aideront à vivre) si nous les considérons comme des êtres vivants

et non comme des poteaux électriques. Les arbres tropicaux et nordiques survivront si, par exemple, nous essayons de choisir les bois ayant le label FSC.

Les arbres façonnent notre cadre de vie quotidien. A l'échelle de quelques générations, nous pouvons le détruire ou vivre en harmonie avec lui.

Notre liberté fait que notre avenir est beaucoup sous notre responsabilité. Notre pouvoir doit avoir pour cadre la volonté de maintenir une harmonie durable.

Troc végétal

Le troc végétal, organisé par la commission greffage et d'art floral, conférence sur les haies environnement, s'est déroulé dimanche 17 avril bocagères... dans le bourg.

Nous espérons que le programme vous aura convenu entre échange de plants, activités jardinage pour les enfants, démonstration de

Après un bilan positif de cette journée, nous avons décidé de reconduire ce troc l'année prochaine...



Enfance et Jeunesse

Et l'école? Où en est-on?



Le projet d'école, qui était il y a encore quelques mois une idée aux contours un peu vagues arrive enfin à un stade où il devient nettement plus concret.

Après de nombreuses réunions avec de multiples intervenants, la commission communication, est à même de venir aujourd'hui exposer où en est le projet.

Passé le cap des autorisations administratives pour permettre une ouverture à la rentrée 2012, bon nombre de personnes se sont mobilisées pour participer à cette aventure.

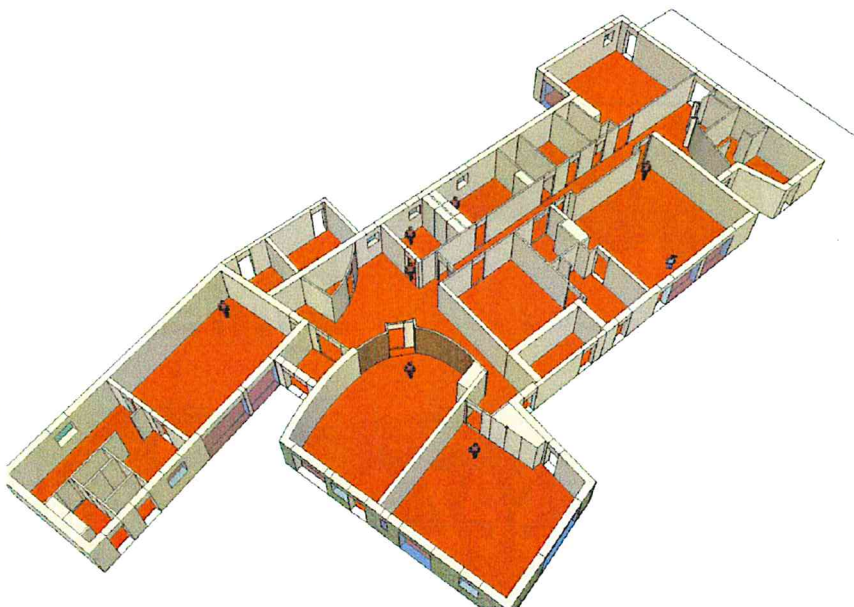
devrait davantage intervenir dans les mois qui viennent.

L'association a également été très partie prenante dans toutes les réunions avec le cabinet d'architecte retenu. Que de réunions, les mercredis soir d'hiver pour échanger sur le projet présenté le matin même par l'architecte !!!.

Outre l'association des parents d'élèves, d'autres personnes sont venues soutenir ce projet en s'appuyant sur leur expérience du milieu scolaire. Citons Thérèse Tiger en temps qu'institutrice, Mme Poncet conseillère pédagogique.

Une très forte implication des parents

L'association des parents d'élèves de Saint-Ganton (en collaboration avec ceux de Saint Just) ont informé de leur participation au travers des précédents bulletins. Plusieurs visites d'écoles se sont organisées pour « piocher » des idées à droite et à gauche. Très vite plusieurs groupes de travail ont été constitués. Un groupe « bâtiment » qui a travaillé plus particulièrement sur l'aspect fonctionnel des locaux; un groupe « transport » qui a réfléchi sur la question du ramassage scolaire par le car; un groupe « cantine » qui a cogité sur ce qu'il souhaitait offrir comme repas aux élèves; un groupe « garderie » qui



Qu'est-ce qui a guidé ce projet?

Très vite les nombreux échanges ainsi que les visites d'autres écoles ont permis de définir quelques grands souhaits et objectifs pour guider la réalisation du projet : créer un lieu où les enfants se sentent bien, un bâtiment confortable sur le plan acoustique, lumineux, réalisé avec des matériaux « sains ».

Des personnes ressources pour nous épauler

Pour atteindre ces objectifs, la municipalité s'est entourée de personnes compétentes. Outre le point de vue de l'architecte, la mairie a adhéré à l'association Bruded (Bretagne Rurale et Urbaine pour le Développement Durable). Cette association vise à mettre en relation des communes (140 sur la Bretagne) qui ont des projets orientés vers le développement durable afin de partager leurs expériences, leurs bons conseils... Sur notre secteur géographique Mikael Laurent est chargé de cette mise en relation. Il a donc assisté aux réunions avec l'architecte pour nous épauler dans la réflexion sur la conception du bâtiment.

Sur l'aspect des questions énergétiques, le Point Info Energie de Redon a été sollicité en la personne de Guillaume Rigaud.

Un volet insertion sociale et professionnelle au projet

D'autre part, dans le cadre de l'appel d'offres pour les entreprises lancé très prochainement, la MEDEFI (Maison de l'emploi du développement,

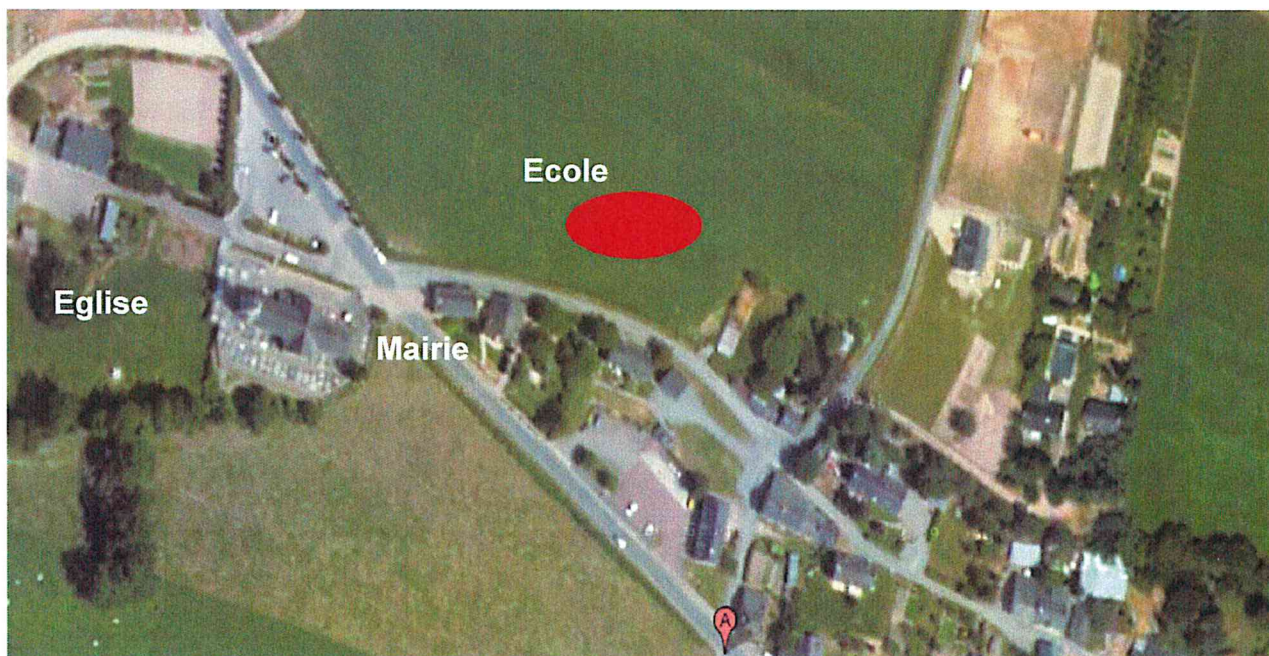
de la formation et de l'insertion) basée à Redon nous accompagne sur certains lots du chantier qui vont inclure une clause sociale. Cette clause, souvent peu utilisée, permettra, dans notre cas notamment, la participation d'un chantier d'insertion à la construction. Il n'est pas trop possible d'en dire davantage à ce jour sur ces différents chantiers (attendons l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres), toutefois l'un de ces chantiers pourrait se révéler être une belle aventure avec encore des intervenants aux compétences particulièrement passionnantes dans le domaine de la construction. A suivre...

Dernier éléments d'information, la commission bâtiment a réfléchi à la mise en place d'un chantier participatif en vue de réaliser un mur de pierre en parement... Avis aux bonnes volontés....

Pour finir, une présentation du projet sera faite de manière plus concrète courant septembre à l'attention de l'ensemble de la population avec des intervenants qui auront contribué à faire aboutir ce projet.

Au nom de la municipalité, la commission communication, remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués, qui s'impliquent ou qui s'impliqueront pour donner naissance à cette école qui donnera un nouveau souffle à Saint-Ganton.

Article réalisé par la commission communication et l'amicale des parents d'élèves.



Le Foyer des Jeunes

La commission Jeunes et l'office Sport et Jeunesse ont proposé une nouvelle ouverture du foyer des jeunes les vendredis soir de juin de 20h à 22h.

Les jeunes de 13 à 19 ans répondent présents et s'y retrouvent accompagnés de Fabrice de l'office.

Au programme : baby-foot, billard, PS 3 (play station...).

La commission jeunes espère pouvoir maintenir une activité au foyer et pour cela, elle compte vivement sur la participation des jeunes de la commune et leurs copains.



Chèques-sports

La région Bretagne renouvelle son opération « Chèque sport » pour la saison 2011/2012, opération qui encourage la pratique sportive des jeunes âgés de 15 à 19 ans.

Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15 euros, offerte par la région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Ainsi, pour l'année 2011/2012, les jeunes nés entre 1993 et 1996 pourront télécharger leur

chèque sport via le site internet de la région Bretagne. Il suffit de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque.

Cette aide uniquement individuelle est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire. Depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de « chèque sport » que d'activités pratiquées.

Vie Paroissiale

Paroisse St Amand de l'Aff

Informations paroissiales pour bulletin municipal

MESSES DOMINICALES :

	Bruc	Lohéac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt
1° dimanche	9 h 30				11 h.	11 h.
2° dimanche		9 h 30			11 h.	
3° dimanche			9 h 30		11h.	11 h.
4° dimanche				9 h 30	11 h.	
5° dimanche	Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac					
Samedi soir	A 18 h.(horaire d'hiver) ; 19 h.(Horaire d'été) : à St Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires					

PERMANENCE : tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h. à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible sur rendez-vous. Possibilité de laisser message sur répondeur ou d'adresser un mail à paroisse.st.amand@wanadoo.fr . Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

BAPTEMES : Dates prévues pour la préparation au baptême.

Mardi 12 juillet à Pipriac	
Mardi 20 septembre à Pipriac	Jeudi 01 septembre à Maure

Ces réunions ont lieu à 20 h 30 à Pipriac Maison paroissiale 2, rue Dr Laënnec.
A Maure Maison paroissiale 1, rue de Campel

Planning des célébrations pour l'année 2011

Jours	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
1° Dimanche à Sixt à 12 H.	7	4	2	6	4
2° Samedi à Bruc, Lieuron, ou Lohéac (1)	13	10	8	12	10
3° Dimanche à Pipriac à 12 H	21	18	16	20	18
4° Samedi à St Just ou St Ganton (1)	27	24	22	26	24

(1) à l'une des églises, celle demandée par la première famille, à 11 H. ou 16 H. (hiver) 17 H. (été) (sauf exception : voir modalités au presbytère)

A noter qu'il est souhaitable de s'inscrire (au presbytère de Pipriac 2, rue du Docteur Laënnec. (Tél. 02.99.34.41.75) au minimum 2/3 mois avant la date de la célébration. Il est aussi souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1° année. (Pour des baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, prendre aussi contact avec le presbytère de Pipriac).

OBSEQUES : Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE : Elle est proposée à partir du CE 1. L'enfant peut célébrer la 1^o communion après 2 années de catéchèse. (En 2011 : 15 mai, à St Ganton : 5 juin à Sixt ; 12 juin à Pipriac) La Profession de foi est proposée dans la 5^o année de catéchèse. (le 2 juin 2011 à Pipriac)

INFORMATIONS PAROISSIALES : Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises (et affichée) et dans certains commerces, notamment les boulangeries. Elle comporte un article en lien avec l'actualité et la vie quotidienne, diverses informations de réunions et les intentions de messe. Il est possible de la recevoir par internet. Il suffit de la demander à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr

4 célébrations paroissiales à 10 h 30 au cours de l'été :

- . A la chapelle Ste Anne de Noyal en Sixt : Dimanche 24 juillet, présidée par Mgr d'Ornellas.
Les enfants y sont particulièrement invités.
- . Fête des mariés des années 1 : dimanche 31 juillet à Pipriac
- . A la grotte de Fréval en Bruc : Lundi 15 août
- . A la chapelle Notre Dame des douleurs en Lieuron : Dimanche 18 septembre

Dates de réunions des parents pour l'année de Catéchèse 2011 – 2012 :

Les inscriptions à la catéchèse se feront au cours des réunions de parents

- . pour **les CE** : Mardi 13 septembre à 10 h., 15 h. ou 20 h 30 (Pipriac) ou vendredi 16 septembre à 20 h 30 (Sixt)
- . pour **les CM** : Mardi 20 septembre à 10 h., 15 h. à 20 h 30 au presbytère de Pipriac



Comice Agricole

Pour la 5^{ème} fois, Saint-Ganton accueillera le Comice Agricole, après 1974, 1984, 1993 et 2002, grâce aux subventions des communes du canton, du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture, du Crédit Agricole et de nombreux bienfaiteurs.

Il se déroulera sur le terrain exploité de Mr et Mme Guérif Serge « Sous les Héliers » près de Combray.

La journée débutera par le traditionnel concours de labours à plat et en planches, ainsi qu'une randonnée équestre.

L'après-midi, c'est traditionnel : concours d'animaux, de jugement de bétail, et réponses à des questions agricoles pour les jeunes de 14 à 25 ans.

Seront à l'honneur le battage à l'ancienne avec la batterie de Mr Jean-Baptiste Baudu et le transport de blé en charrette, en passant par une évolution sur la transformation du bois de chauffage : du herpon à la scie circulaire, puis la tronçonneuse, du merlin à la fendeuse et la déchiqueteuse.

Ces stands seront animés par la chambre d'agriculture et le conseil de Développement du Pays de redon qui compléteront par une exposition de poêle et chaudière à plaquettes et granulés.

Et le soir, à la salle polyvalente, un repas sera servi par la Crémaillère.

L'équipe d'agriculteurs accepte les bénévoles les jeudi, vendredi et samedi pour toute cette organisation et cette mise en place.

Merci à tous et venez nombreux

Amicale Saint Gantonnaise

A un an de l'ouverture de l'école, nous continuons notre mobilisation aux côtés de l'association des parents de Saint Just et de la Municipalité :

- ➔ Visite d'écoles
- ➔ Réunion avec l'architecte
- ➔ Travail en commissions pour le bâtiment, le transport, la cantine et la garderie

Une réactualisation du registre est en cours. Nous invitons tous les parents et nouveaux arrivants à venir en Mairie s'y inscrire.

Une réunion publique aura lieu à la rentrée afin de répondre au mieux à toutes vos interrogations.

L'association a également participé à différents moments festifs de la vie locale :

- ➔ Au vue du succès de la chasse aux œufs de l'an passé, nous l'avons reconduite cette année avec la participation d'une trentaine d'enfants.

Nouveauté : un atelier peinture sur œuf a été proposé aux enfants avant l'arrivée des cloches !
A vos paniers et à vos pinceaux pour 2012 !

- ➔ Coucou le hibou dans la vallée de Beaucel ! En partenariat avec la commission animation, l'association a proposé divers ateliers pour l'arrivée définitive de la sculpture du hibou dans le bois de Beaucel:
 - Ballade dans les bois.
 - Carnaval des bois.
 - Atelier du bois.
 - Atelier moulage et peinture.

Merci à l'école Notre Dame de Redon pour sa participation.



Mise en voix du poème inventé par les enfants de l'école



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Magali LAIGLE – 06 – 23 – 92 – 33 – 24
Franck BELLAMY – 02 – 99 – 08 – 79 – 29

Le Comité des Fêtes

Repas de Boudin

Comme les années précédentes, notre repas de boudin du samedi 27 février a rencontré un vif succès.

Le nombre de places étant limité, beaucoup de personnes n'avait pu s'inscrire, nous avons décidé de faire un autre repas le dimanche afin de satisfaire un plus grand nombre.

Merci à Magali et ses amis pour la composition de leur chanson qui nous a fait énormément plaisir.

30 ans du comité des fêtes

Pour fêter ses 30 ans, le comité des fêtes organise un repas animé par Elian Rabine, animateur-humoriste, le 29 octobre 2011 à la salle polyvalente.

Retenez la date...

**A dimanche aux concours
et
Bonnes vacances à Tous...**

Concours de pêches et palets

Dimanche 3 JUILLET 2011 **S^T-GANTON**
à l'Etang de Belle-Perche

GRANDE JOURNEE de détente

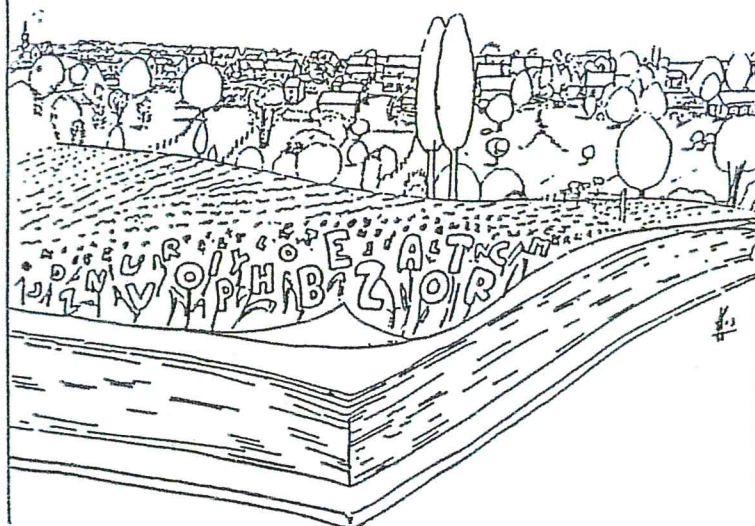
de 8h30 à 12h : inscription : 9 €
de 14h30 à 18 h : inscription : 5 €
pour la journée : inscription : 12 €

2 CONCOURS DE PECHE
110 Kgs de Truites

CONCOURS DE PALETS
2 JOUEURS - 4 PALETS
à partir de 14h30, inscription 10 € par équipe



Bibliothèque De Saint-Ganton



Bibliothèque

Les mois passent ... nous sommes toujours aussi satisfaits de retrouver nos fidèles lecteurs et accueillir les nouveaux. D'ailleurs, lorsque nous invitons les plus jeunes à des moments de rencontre et d'animation, ils sont là nombreux, comme, par exemple, au mois de Décembre où nous leur avons fait découvrir notre nouveau mobilier que nous avons pu mettre en place grâce à l'aide financière de la Municipalité.



Nous poursuivons dans cette voie, et, cette année encore, nous parcourerons ensemble un genre littéraire "le polar". Pour cette animation, en plus de nos amis de Saint-Just et Pipriac, nous allons collaborer avec la Médiathèque de Sixt-s/Aff. Nous mettons en place un programme ludique et varié en direction des adultes comme des enfants ; il est en cours d'élaboration mais les dates sont déjà fixées : ce sera les VENDREDI 25 et SAMEDI 26 NOVEMBRE prochain

Vous serez tenus au courant avec précision en temps voulu.

Notre bibliothèque est ouverte jusqu'au 30 Juillet inclus. Venez vous approvisionner pour les vacances ; nous réouvrons le samedi 3 Septembre.

En attendant, bel été et même sans grand déplacement, un bon livre peut vous faire voyager... très loin.

L'équipe des bénévoles



La Dynamique

Lorsque que l'été arrive les cours de gymnastique touchent à leur fin.

C'est pourquoi comme chaque année, toute l'équipe se réunie autour d'un repas, tout cela dans une ambiance conviviale. Celui-ci aura lieu cette année, le jeudi 23 juin au restaurant.

Nous remercions notre professeur Mathieu qui a assuré les cours cette année et que nous retrouverons début septembre.

Toute personne désireuse de pratiquer cette activité, peut nous rejoindre à l'association (la Dynamique), 2 séances d'essai gratuites sont proposées.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme LEROUX Carole au 02.99.72.64.36.

En attendant nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

A bientôt pour la prochaine rentrée, nous comptons sur votre présence.



Le bureau



AO SAINT GANTON

Après la descente de l'année dernière, l'équipe Première avait à cœur de retrouver le parfum de la 3^{ème} division. Chose faite avec une poule retour presque parfaite : 10 victoires et 1 nul. Elle se classe première de sa poule.

L'équipe B s'est classée 7^{ème}. De mieux en mieux chaque année. Continuons ainsi tout en se faisant plaisir.

Concernant la jeunesse, l'entente avec Pipriac et le Pays d'Anast s'est bien déroulée. Pour la saison prochaine, le club souhaite constituer une équipe U9 – U10 (jeunes nés en 2001 – 2002) pour pouvoir jouer le samedi sur le terrain de la Belle Alouette.

Pour toute inscription (jeunes, seniors et/ou vétérans), vous pouvez prendre contact auprès de Guillaume Bourel au 06.63.97.59.54.

Flash Back sur les autres activités du club :

Assemblée générale :

Elle s'est déroulée le 28 mai. Les objectifs pour la saison à venir ont été exposés :

- Maintien de l'équipe A
- Résultats satisfaisants pour les autres

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Bourel Guillaume
Vice Président : Costard Lionel
Trésorier : Beaujais Jean Louis
Vice Trésorier : Texier Cédric
Secrétaire : Roger Jean Michel
Membres : Gougeon Yoann, Guillaume Anthony, Guérin Romain, Templé Yannick

Tournoi de Foot :

15 équipes ont pu s'affronter sous la pluie le dimanche 12 juin.

Soirée Pot au Feu :

Repas réussi



Un grand MERCI à tous les bénévoles et joueurs. Sans eux la réussite ne serait pas au rendez vous.

N.B : Reprise des entraînements début août avec matchs amicaux

Bonnes vacances à tous

TENNIS CLUB

TOURNOI 2011

du 14 mai à fin juin

Assemblée Générale s'est déroulée le 8 mai

Nous avons 11 engagés au tournoi 2011 qui a débuté le 14 mai

Résultats des finales

les jeunes

victoire de Paul Pantaleo

face à Corentin Guillaume

les femmes

victoire de Béatrice Jauneau

face à Patricia Boulais

les hommes

demies finales en cours

Jérémie Héligon face à Michel Héligon

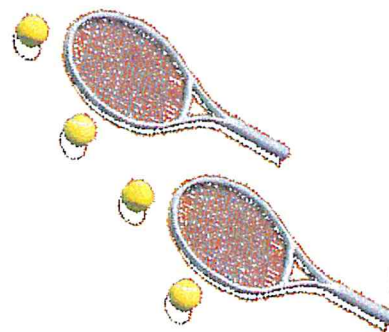
Pierres-Yves Héligon face à Stéphane Templé

Composition du bureau

présidente Béatrice Jauneau

secrétaire Hélène Boulais

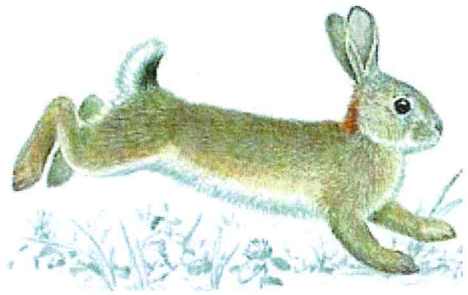
trésorier Michel Héligon



Pour tous renseignements, contacter Béatrice Jauneau au 02.99.08.77.17

LA CHASSE

ACC ST GANTON



Tout d'abord merci aux 130 personnes présentes à notre repas annuel qui a eu lieu le 10 avril dernier. Nous vous donnons rendez-vous le 9 avril 2012 pour un autre bon repas.

La saison de chasse 2010/2011 s'est bien passée dans l'ensemble.

Pas trop de dégât de sanglier dans les cultures et prairies.

Pas trop de dégât de renard dans les poulaillers, avec un prélèvement de 31 animaux (23 à la chasse, 8 au piégeage) nous avons surement sauvé quelques poules, lapins et autres.

A ce renard si il mangeait plutôt des corneilles !!!

Ces corneilles qui nous posent des problèmes quand elles sont par trentaine et plus. Pas facile à chasser et à piéger on a l'impression que plus on en tue plus il y en a. Les autres années j'en prends entre 150 et 200, cette année 64. J'ai peu piégé car la cage a été ouverte par trois fois, et s'il n'y a pas de cadenas c'est pour éviter quelle soit vandalisée comme il y a quelques années.

Notre population de lièvre n'a pas été trop touchée par l'épidémie ESBH (maladie mortelle et subite du lièvre). Pour faire face à cette épidémie la Fédération des chasseurs et autres services compétents en la matière ont décidé de fermer la chasse aux lièvres pour la saison 2010/2011. Nos comptages lièvres IKA (indice kilométrique d'abondance) du mois de février sont positifs comme les autres années. Donc nous devrions avoir le droit de le chasser comme d'habitude.

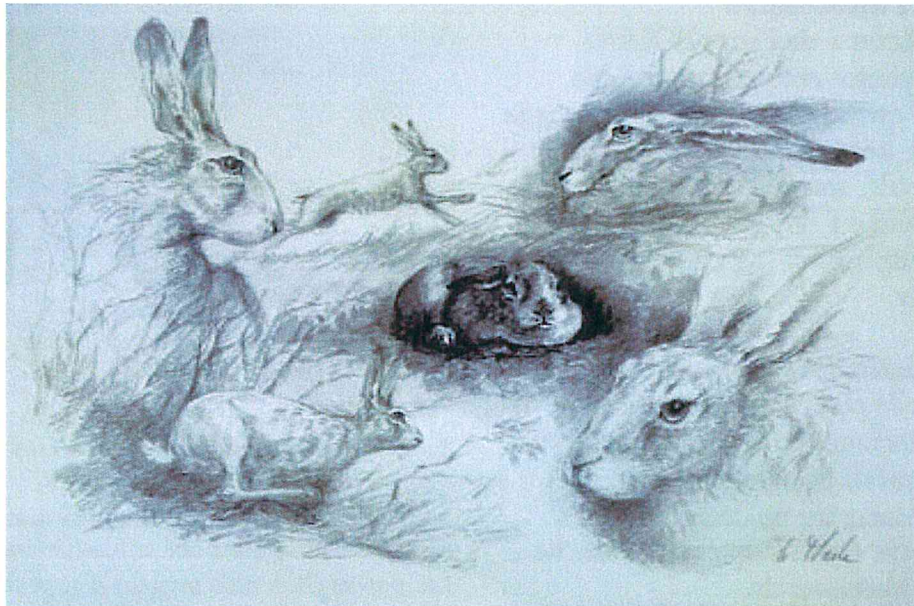
Pour la saison 2011/2012, il a été décidé lors de l'assemblée générale de fermer la chasse aux faisans communs. Car nous constatons que les faisans que nous lâchons arrivent mieux à passer l'hiver. Grâce aux bonnes conditions météo pour la reproduction en générale, nous pouvons voir des couvées de faisans sur la commune. Nous sommes persuadés que ces faisans seront plus robustes face aux prédateurs (renard, buse ...) et auront plus de facilité que d'autres à s'adapter à la vraie vie sauvage. Nous ne voulons pas les chasser afin de pouvoir observer leur comportement et mettre en place un nouveau mode de gestion.

Suite à l'assemblée générale du 5 juin 2011, le bureau se constitue de la façon suivante :

Président : Gaëtan Fourage
Vice Président : Jean-Pierre Guiheux
Secrétaire : Jean-Pierre Porcher
Trésorier : Guillaume Bourel
Membres : Daniel Denis
Roger Jan
Henry Ridard
Jean-Yves Boulais (*nouveau membre*)

Pour tous renseignements sur la chasse et le piégeage, nous restons à votre disposition et nous serons présents au **comice agricole le 27 août à St Ganton.**

Le Président : Gaëtan Fourage
Tél : 06 33 22 02 08



LES ANNEES 60 à St-GANTON

*« Les bancs de l'école de St-Ganton ont disparu,
Vos souvenirs sont-ils encore vivaces ? ».*

Samedi 21 mai 2011, près de 150 personnes ont répondu à l'invitation
projection de photos des années 1957 à 1964.

« Tu ne me reconnais pas ? ». Chacun est parti sur les chemins de la vie. Certains ne se sont pas revus depuis cinquante ans. Les retrouvailles autour du verre d'accueil sont très animées et les sourires aussi éclatants que le soleil.



Photo Yves

Des instituteurs dynamiques

Grâce aux « réflexes » de Pierre BODIN instituteur, des photos ont immortalisé des scènes de la vie quotidienne : école, promenade scolaire, théâtre, kermesse, fêtes religieuses, paysages ... Cécile, son épouse, les a numérisées et André a réalisé le montage final. L'autre invité-surprise est Joseph NAVARRE, son prédécesseur.

Une somme d'initiatives personnelles

Des passionnés de photos anciennes, à force de recherches, de rencontres, de discussions, ont fait aboutir ce travail de mémoire collectif. Il permet de mesurer sur un demi-siècle l'évolution sociale, économique, culturelle de notre petite commune rurale.



La Motobécane 175 cm 3 Sport de Pierre

Les élèves savaient différencier le bruit de son moteur, des Motobécane 125 cm 3 « culbutées » de Gustave et de Jean. Quand elle grimpait la cote de la Roche, le calme s'installait très vite dans la cour. C'était aussi l'époque des Terrot, que certains ont su conserver et restaurer.



La première kermesse à Corbinières a eu lieu en 1947, à l'initiative de l'abbé BECOT.

L'Echo de St-Ganton, n° 1 du 15 mai 1960

Notre kermesse aura lieu à Corbinières le 10 juillet. Les petites filles sont invitées à se procurer corsage blanc et jupe bleue et les garçons chemisette blanche et culotte bleue

L'Echo de St-Ganton, n° 51 du 3 juin 1962

Le 8 juillet ramène notre kermesse. Vous le savez, la kermesse entretient et améliore les bâtiments et le matériel. On vient de réparer la pompe des garçons, il faut réinstaller les tableaux inutilisables par l'humidité, le préau fait pitié, un goudron vaudrait bien les mares. Tout peut rendre service ... même des bouteilles de cidre bouché !



Changements à l'école

L'Echo de St-Ganton, n° 8 du 11 octobre 1960

Soeur Joseph des Saints Coeurs, nous a quittés pour Langon. Soeur St-Martin nous arrive de Pont-Réan. Nos meilleurs vœux de bienvenue parmi nous et de fructueux apostolat à Saint-Ganton

Fêtes religieuses

L'Echo de St-Ganton, n° 27 du 11 juin 1961

La Fête-Dieu a été splendide.. Nos plus vives félicitations aux monteurs de reposoirs qui ont su rassembler la charpente de celui de la Cohue, aux décorateurs, à la nombreuse assistance, à nos chanteuses, à nos chers angelots et à leur jeune moniteur.



La promenade scolaire

L'Echo de St-Ganton, n° 50 du 20 mai 1962

Nos deux écoles organisent une promenade scolaire pour les enfants de 8 à 14 ans au Mont St-Michel, avec les plus jolis coins de la côte d'Emeraude. Cette magnifique promenade vise l'instruction des enfants : elle leur ouvrira des horizons. Le prix du voyage n'est pas élevé (500 francs par enfant). Les enfants pourront dormir le lendemain.

Le nouveau franc a été mis en place en janvier 1960 : 500 francs, font 5 nouveaux francs.

L'Echo de St-Ganton, n° 52 du 24 juin 1962

Notre première promenade scolaire a été un succès. Dans le car, se pressaient plus de soixante enfants

et une douzaine de grandes personnes. Temps splendide. Voilà Rennes et ses nouveaux quartiers de St Jean Marie Vianney où chaque immeuble contient autant d'habitants que toute la commune de St-Ganton. Voici le Mont St-Michel, sa Merveille, son cloître si beau ... mais que de marches ! Cancale et son rocher, l'eau de la mer si verte et si transparente ! Certains prétendent avoir vu de gros poissons. St-Malo, Hédé où notre sympathique chauffeur a voulu que nous goûtions au cidre de son pays ».

Nous mesurons l'évolution de la sécurité routière.

« Tous les strapontins étaient occupés ». Le convoi était si lourd qu'un veau égaré entre le Mont et Cancale, s'est retrouvé à l'étal chez le boucher.



Le théâtre

L'Echo n° 88 du 22 décembre 1963 :

Nos jeunes vous préparent une très belle veillée de Noël avec Sainte Maria GORETTI



L'avenir prend racine dans le passé

Pierre BODIN explique que les diapositives réalisées sur « Kodachrome » ont conservé leurs couleurs. Les autres sont devenues noires et blanches. Il rappelle l'histoire sociale avec l'ouverture en 1961 des usines Citroën qui ont précipité la disparition des petites exploitations (90 fermes à St-Ganton en 1960, dont 17 de moins de 5ha. Aujourd'hui, il en reste une douzaine).

Joseph NAVARRE, son prédécesseur a exercé pendant un an et demi. Il garde un *« souvenir ému de ces années 1956-57 où la situation agricole, la santé, l'habitat sur la commune étaient très pauvres comparés au bassin Rennais »*. Quand il voit aujourd'hui *« tout le bon travail qui a été accompli »*, il conclut avec humour que *« les élèves d'alors ont eu de bons instituteurs »*.

Bernard en tant que maire, fait la transition entre ce retour aux sources et la future école prévue en septembre 2012. Il se souvient de cette classe unique où l'école des garçons avait 47 élèves répartis en 5 divisions. *« Le matin, il fallait allumer le feu. La baisse des effectifs a commencé en 1963 avec l'ouverture du collège de Pipriac et les débuts du ramassage scolaire par autocar »*. L'école fermera en juin 1979.



Photo : Patricia

Un appel à prolonger cette initiative

Jean avec sa fabuleuse mémoire a commenté les photos. Il a lancé à tous un **appel pour collecter d'autres photos anciennes**. Il invite à prolonger les échanges autour des photos et d'un verre

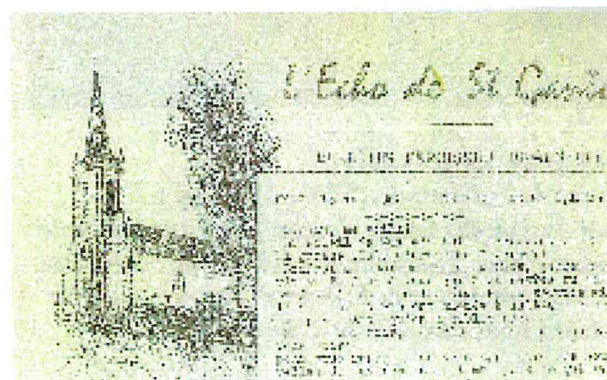
Une exposition photo

Les commentaires sont extraits de l'Echo de St-Ganton, rédigé par Joseph MONVOISIN de 1961 à 1964. Natif de Renac, ce recteur avait beaucoup d'humour. Faisant la publicité d'une séance de **cinéma parlant**, il écrivait *« Je sais, 20 heures c'est de bonne heure, mais pour une fois, vous dételez un peu plus tôt »*.

« Il était d'une grande simplicité et bonté. Proche des gens, il avait beaucoup d'humour. Il lisait énormément », témoignait lors de son décès, Georges POIRIER alors maire de Renac. (Ouest-France des 23 et 24 juin 2001)

L'Echo de Saint-Ganton : Joseph MONVOISIN s'est formé aux techniques d'imprimerie pour informer ses paroissiens.

Il a créé en mai 1960 ce bulletin paroissial bi-mensuel sur un recto-verso pour donner des nouvelles du pays aux habitants des villages, aux soldats, aux missionnaires, ... L'en-tête était un dessin de l'église réalisé par la société Gestetner de Rennes, d'après *« une photo prise sous le plus bel angle par une famille qui avait bien voulu prêter son appareil »*.



Les Postes et Télégraphes

« Il n'y avait que trois postes de téléphone dans la commune : aux maisons Delacour et Paty à la Roche et Massiot à la Belle-Alouette ». Les fils de cuivre couraient dans la campagne, accrochés aux poteaux avec des bols en verre. Quelle belle cible pour les détenteurs de lance-pierres ! Un employé des P. et T. est arrivé à l'école pour expliquer les conséquences de ces actes. Pierre a confisqué les armes et d'un geste auguste les a remises dans le poêle à bois. *« Un de perdu, dix de retrouvés mais là, ils n'entraient plus dans la cour, ils étaient cachés dans les haies »*.

Le remembrement

« A cette époque, nous en avons longuement discuté. La commune de Renac l'avait refusé à 80%. Nous savions que ce projet était indispensable mais qu'il allait amener d'autres grandes difficultés ».

La photo souvenir

Les anciens élèves et leurs instituteurs ont à nouveau posé pour la postérité.



Photo : Patricia



Quelques dates à retenir ...

<i>Comité des Fêtes</i>	<i>Journée détente</i>	<i>Dimanche 3 juillet 2011</i>
<i>Comice agricole</i>		<i>Samedi 27 août 2011</i>
<i>Classes 1</i>		<i>Samedi 10 septembre 2011</i>
<i>Commission animation</i>	<i>Randonnées pédestres</i>	<i>Dimanche 11 septembre 2011</i>
<i>Eternelle Jeunesse</i>	<i>Pique-nique</i>	<i>Mardi 27 septembre 2011</i>
<i>CCAS</i>	<i>Repas annuel</i>	<i>Dimanche 16 octobre 2011</i>
<i>Comité des Fêtes</i>	<i>30 ans</i>	<i>Samedi 29 octobre 2011</i>
<i>APAR - Bibliothèque</i>	<i>Animation Polar</i>	<i>25 et 26 novembre 2011</i>
<i>AFN</i>	<i>Cochon grillé</i>	<i>12 novembre 2011</i>
<i>Commission animation</i>	<i>Arbre de Noël</i>	<i>Décembre</i>

Le retour du hibou

dans la vallée de Beaucel



Samedi 28 mai 2011, le hibou a regagné sa vallée. Il a été accueilli par les enfants de Saint-Ganton et des élèves de l'école Notre Dame de Redon.

La commission animation a organisé pour l'occasion des ateliers pour les enfants.

Félicitations et remerciements au sculpteur, Joël Oger, pour ce hibou... vraiment « chouette ».

